MUNICIPALITÉ SAINT-MÉDARD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Médard, tenue à la salle municipale, au 3 rue de l'Église, le vendredi 6 mai 2022 à 19H00.

Sont présents à cette séance,

Madame Linda Gagnon, Mairesse
Monsieur Christian Bordeleau, conseiller # 1
Monsieur Michel Simard, conseiller # 2
Madame Raphaëlle Ouellet conseillère # 3
Monsieur Gilles Dubé, conseiller # 4
Monsieur Keven Ouellet, conseiller # 5
Monsieur Rodolphe Thériault, conseiller # 6

Sont également présentes,

Madame Manon Beaulieu, secrétaire trésorière, adjointe.
Madame Guylaine Gagnon, secrétaire adjointe.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Linda Gagnon mairesse, ouvre la séance et souhaite la bienvenue.

047-05-2022

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 avril 2022
4. Adoption des comptes

Dossiers administratifs – travaux en cours

5. Séance de la MRC
6. Congé maladie DG
7. Dépôt formulaire DG-1038 Raphaëlle Ouellet
8. Dépôt formulaire intérêt pécuniaire Raphaëlle Ouellet
9. Ligne de rues
10. Suivi dossier réparation souffleur
11. Compte rendu rencontre avec le conseil de St-Jean-de-Dieu (souffleur neuf)
12. Résolution pour nommer un responsable pour la biblio
13. Résolution pour nommer un représentant biblio (élu)
14. Dossier fosse septique

Demandes

15. Achat de classeur (mairesse)

16. Fondation du réseau de santé et de services sociaux des Basques (carte de membre)
17. Fabrique St-Médard (Église)
18. Lecture du courrier
    a) Voisins solidaires
    b) Représentant pour garage municipal
    c) Rencontre employé municipal
    d) Réunion de démarrage – projet garage municipal
    e) Curriculum vitae - Sébastien Marquis
19. Période de questions
20. Levée de la séance

048-05-2022 **3. <u>ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1 AVRIL 2022</u>**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 avril 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par M. Christian Bordeleau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance du 1 avril 2022.

049-05-2022 **4. <u>ADOPTION DES COMPTES</u>**

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les comptes du mois et les dépenses incompressibles, avec l'ajout d'une résolution.

Comptes payés : 14 543.07 $
Comptes à payer : 21 221.22 $

Je soussignée Mme Manon Beaulieu, secrétaire-trésorière-adjointe, certifie que la municipalité de Saint-Médard a l'argent nécessaire pour payer les comptes du mois pour un total de 43 179.09 $

_____
Manon Beaulieu, secrétaire-trésorière-adjointe.

Revenus

Les revenus du mois précédant totalisent un montant de 12 242.46 $ incluant les revenus de perception.

Dossiers administratifs- travaux en cours

5. <u>RÉSUMÉ SÉANCE DE LA MRC</u>

La mairesse Mme Linda Gagnon fait un bref résumé des différents points discutés à la séance de la MRC.

050-05-2022 **6. CONGÉ MALADIE DG**

Attendu que la directrice-générale, Mme Nancy Rioux est en congé maladie;

Attendu que Mme Manon Beaulieu, agira comme directrice-générale, le temps de trouver quelqu'un pour remplacer Mme Rioux et aura le même salaire que Mme Rioux, pour douze heures par semaine;

En conséquence, il est proposé par M. Keven Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les membres du conseil autorisent Mme Manon Beaulieu à remplacer Mme Rioux et à recevoir le même salaire pour douze heures par semaine, le temps de trouver une personne pour le remplacement. Et ce à compter du 25 avril 2022.

051-05-2022 **7. DÉPÔT FORMULAIRE DG-1038 RAPHAELLE OUELLET**

IL EST PROPOSÉ par M. Rodolphe Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du formulaire DG – 1038 de Mme Raphaëlle Ouellet.

052-05-2022 **8. DÉPÔT FORMULAIRE INTÉRÊT PÉCUNIAIRE RAPHAELLE OUELLET**

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du formulaire d'intérêt pécuniaire de Mme Raphaëlle Ouellet.

053-05-2022 **9. LIGNES DE RUES**

Attendu que les lignes de rue sur certains tronçons de route appartenant à la municipalité sont à refaire cette année;

Attendu que les distances de marquage sont :

- Lignes jaunes 400 mètres
- Lignes blanches : 800 mètres

Attendu qu'une demande de gré à gré peut être faite avec l'entrepreneur pour le marquage des lignes;

Attendu que la municipalité avait été satisfaite du travail accompli par l'entreprise Multi – Lignes de l'Est de Rimouski;

En conséquence, il est proposé par M. Gilles Dubé **e**t résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du conseil autorisent la secrétaire-trésorière-adjointe, Mme Manon Beaulieu, à entreprendre les démarches nécessaires auprès de l'entreprise *Multi-Lignes de l'Est* de Rimouski, afin de refaire le marquage des lignes de rue dans la municipalité.

054-05-2022 **10. SUIVI DOSSIER RÉPARATION SOUFFLEUR**

Attendu que le souffleur à neige n'a pas été réparé;

Attendu que les chemins n'ont entretenus l'hiver, n'ont pu être ouverts le premier mai;

Attendu que les membres du conseil considèrent que l'entretien et les réparations nécessaires doivent être faits;

En conséquence, il est proposé par Mme Raphaëlle Ouellet, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'amener le souffleur à neige au garage de M. Rino Ouellet pour la maintenance et les réparations nécessaires.

11. COMPTE RENDU RENCONTRE AVEC LE CONSEIL DE ST-JEAN-DE-DIEU (SOUFFLEUR NEUF)

La mairesse, Mme Linda Gagnon donne un compte rendu de la rencontre, avec les membres du conseil de St-Jean-de-Dieu, concernant la possibilité d'obtenir une subvention gouvernementale pour l'achat conjoint d'un souffleur à neige. Les coûts seraient calculés au prorata de nos dépenses respectives.

055-05-2022 **12. RÉSOLUTION POUR NOMMER UN RESPONSABLE POUR LA BIBLIO**

Sur une proposition de M. Rodolphe Thériault conseiller, il est unanimement résolu de nommer Mme Sylvie Malenfant, responsable de la bibliothèque municipale; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'une personne responsable de la bibliothèque.

056-05-2022 **13. RÉSOLUTION POUR NOMMER UN REPRÉSENTANT BIBLIO (ÉLU)**

Sur une proposition de M. Michel Simard, il est unanimement résolu de nommer M. Christian Bordeleau, représentant de la municipalité auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent; la présente résolution rescinde toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du C.R.S.B.P.

14. DOSSIER FOSSE SEPTIQUE

Mme Manon Beaulieu, informe les membres du conseil qu'elle a discuté avec l'inspectrice, Mme Valérie Brillant Blais, à savoir les démarches à faire auprès du ministre, pour obtenir l'aide financière nécessaire qui pourrait être mis sur le compte de taxes des contribuables, afin de se conformer.

Demandes

15. ACHAT DE CLASSEUR (MAIRESSE)

Des demandes de prix seront faites pour l'achat d'un gros classeur et un suivi sera fait à la prochaine séance.

057-05-2022 **16. FONDATION DU RÉSEAU DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES BASQUES (CARTE DE MEMBRE)**

Attendu que la mission de la Fondation consiste à recueillir des fonds afin de soutenir financièrement les installations des Basques du CISSS du Bas-Saint-Laurent, de façon à assurer et à rehausser la qualité des soins de santé et des services sociaux offerts dans toute la MRC des Basques;

En conséquence, il est proposé par M. Gilles Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les membres du conseil de la municipalité de St-Médard autorisent le paiement de la carte de membre corporatif, de la Fondation du Réseau de santé et de services sociaux des Basques, au coût de 50 $ pour l'année 2022.

17. FABRIQUE ST-MÉDARD (ÉGLISE)

La conseillère, Mme Raphaëlle Ouellet informe les membres du conseil que les marguilliers de la Fabrique de Saint-Médard aimeraient faire des travaux à l'église afin de la rendre accessible à toute la population, pour des activités diverses.

Étant donné qu'une église ne peut demander de subvention gouvernementale, la solution serait que la municipalité prenne l'église, le temps que le comité Les Bâtisseurs fasse les démarches pour devenir un OSBL. Par la suite, le comité Les Bâtisseurs, reprendrait l'église et il pourrait avoir accès aux subventions.

La mairesse Mme Linda Gagnon fait un tour de table et demande aux conseillers s'ils sont en accord pour que l'église devienne la propriété de la municipalité, le temps que le comité Les Bâtisseurs forme un organisme à but non lucratif et la reprenne.

M. Rodolphe Thériault donne son accord. La mairesse, Mme Linda Gagnon informe M. Keven Ouellet et Mme Raphaëlle Ouellet qu'ils ne peuvent voter étant en conflit d'intérêt, puisqu'ils sont marguilliers, M. Christian Bordeleau et M. Michel Simard demandent plus d'information pour faire un suivi à la prochaine rencontre. M. Gilles Dubé est contre.

18. <u>LECTURE DU COURRIER</u>

a) Nous avons reçu un courriel de Sébastien Ouellet, concernant les Voisins Solidaires. Un suivi sera fait par la mairesse, auprès de Sébastien Ouellet et de Steve Lebel.

058-05-2022

b) **<u>REPRÉSENTANT POUR GARAGE MUNICIPAL</u>**

Attendu que les membres du conseil désirent qu'un conseiller soit nommé pour voir si tout va bien au garage municipal;

En conséquence, il est proposé par M. Keven Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer le conseiller M. Rodolphe Thériault comme représentant au garage municipal.

059-05-2022

c) **<u>RENCONTRE EMPLOYÉ MUNICIPAL</u>**

Attendu que les membres du conseil ont reçu quelques plaintes concernant l'employé municipal;

Attendu que les conseillers veulent rencontrer l'employé de la municipalité pour mettre à jour certains points;

Attendu que la saison d'été est commencée;

En conséquence, il est proposé par Mme Raphaëlle Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'organiser une rencontre avec l'employé de la municipalité pour éclaircir différents points et l'informer de certaines tâches à effectuer.

d) **<u>RÉUNION DE DÉMARRAGE- PROJET GARAGE MUNICIPAL</u>**

La secrétaire-trésorière-adjointe, Mme Manon Beaulieu informe le conseil qu'elle et la mairesse auront une rencontre par zoom, le 16 mai avec les ingénieurs de Tetra Tech et de la FQM.
Le but de la rencontre est d'établir avec les professionnels, la démarche qui va être abordée pour l'avancement du projet concernant la construction du nouveau garage municipal, et d'identifier les personnes-ressources au projet.

e) M. Sébastien Marquis a remis son curriculum vitae pour deuxième chauffeur, l'hiver prochain.

19. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Des questions sont posées sur :

- L'ouverture du Rang 8
- Transformateur à la tour (appel pour ramassage)
- Coût nouveau garage
- Entretien pelouse été
- Continuité du parc inter générationnel
- Obligation ouverture des rangs, premier mai

060-05-2022 **20. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>**

IL EST PROPOSÉ par M Christian Bordeleau, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h33.

Je, Linda Gagnon, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal

_____ _____

Linda Gagnon, Mairesse Manon Beaulieu, sec-très-adjointe